



Procès verbal de l'AG Constitutive du SYNAPHARM.

L'an deux mil treize et le 23 novembre s'est tenue dans la salle de réunion de l'INRSP, la première Assemblée Générale du SYNAPHARM. Elle était présidée par le Dr Souhel Moulaye HAIDARA, pharmacien, secrétaire général du bureau provisoire. La session a été provoquée par le secrétaire général par sa lettre n° 0302/2013/SYNAPHARM du 12 Novembre 2013...

Étaient invités à la présente session :

- le Pr MAIGA Saibou, pharmacien pour animer une communication sur le thème...
- » la profession pharmaceutique, enjeux et perspectives », [télécharger la présentation](#)
- le pr SIMAGA Mamadou, le Pr Mamadou KOUMARE, doyens de la profession,
- le représentant de l'Ordre des Pharmaciens du Mali,
- le Directeur de la DPM,
- le représentant du ministre de la Santé,
- le représentant du Secrétaire général de l'UNTM (Mr Seydou Oumar SIDIBE),

La profession pharmaceutique: enjeux et perspectives au Mali

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Vendredi, 29 Novembre 2013 12:41

Le secrétariat de la session était tenu par Dr Idrissa BAMADIO secrétaire administratif du bureau provisoire. La liste des participants est jointe.

Il s'agit d'une réunion qui se tient à huis clos conformément à l'article du règlement intérieur du SYNAPHARM.

Le présent procès verbal est le premier du bureau du SYNAPHARM qui vient d'être mis en place.

L'ordre du jour a porté sur :

- conférence sur le thème « profession pharmaceutique : enjeu et perspectives au Mali »,
- bilan du bureau provisoire
- Mise en place du bureau

Lors de la communication, il est ressorti ce qui suit :

- Le compte-rendu de réunion, le procès verbal de réunion
- Les recommandations de l'AG,
- Le bilan du bureau provisoire dont : élaboration du statut et règlement, obtention du récépissé, information des adhérents, élaboration d'une plate forme de revendications (secteur public, secteur privé), inscription à l'Ispharma lors du forum pharmaceutique, atelier de validation des nouveaux textes du CNOP, inscription de centaines de pharmaciens.

Puis, ont suivi des débats dont on peut retenir ce qui suit :

- Tenir compte des facteurs institutionnels notamment (OMD, les textes de la décentralisation, etc)
- Faire des formations continues obligatoires,
- Reprendre le monopole des médicaments vétérinaires,
- Revaloriser de la Médecine traditionnelle,
- Enseigner les droits et devoirs d'un pharmacien comme programme à la faculté,

La profession pharmaceutique: enjeux et perspectives au Mali

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Vendredi, 29 Novembre 2013 12:41

- Renforcer La solidarité entre les pharmaciens,
- Instaurer la retraite des pharmaciens,
- Appliquer la bonne pratique de la gestion des ressources humaines,
- Inscire la formation continue dans le code de déontologie pour éviter les errements,
- Créer des nouvelles filières de spécialisation (CES et DES),
- Prospector d'autres domaines comme l'agroalimentaire, les pharmaciens logisticiens, policiers, douaniers etc,
- Créer d'autres unités de production,
- Renforcer le professionnalisme dans les officines de pharmacie (tenu des ordonnanciers, préparation galénique),
- Instaurer les dossiers pharmaceutique dans les officines,
- Privatiser l'UMPP et faire participer les pharmaciens maliens aux capitaux,
- Faire la part entre les actes uniformes et les directives de l'UEMOA et les adapter à nos réalités au moment de prendre les grandes décisions qui engagent la profession,
- Mettre à profit les recommandations des Etats Généraux de la pharmacie ainsi que la convention sur le statut de l'assistantat,
- Lutter efficacement contre la vente illicite des médicaments en souscrivant à "médicrime",

- Un bureau de 17 (dix sept membres) a été mis sur place. Il est dirigé par le Secrétaire général, Dr Zoumana FANE

L'AG prit fin à 13 heures et un bureau de dix sept membres(17) dirigé par le Dr Zoumana FANE fut mis en place,puis la séance fut levée par le Secrétaire général